DIRECTION | CONCEPTION ECRITE & GRAPHIQUE | HÉLÈNE DE OLIVEIRA | DATE EDITION 12 JANVIER 2026
Enregistré sous le numéro 28760585476 . Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l' état.

IN**BAWL**

INNOVATIVE BUILDING ART WITHOUT LIMITS

+

FORMS.

LETTRE D' INFORMATION

2026

ANNUELLE

forms.

pour plus d'informations | www.inbawl.eu | 1 quai de l'avenir 76200 dieppe | +33 [0] 783 285 583 | contact@inbawl.eu

DIRECTION | CONCEPTION ECRITE & GRAPHIQUE | HÉLÈNE DE OLIVEIRA | DATE EDITION 12 JANVIER 2026
Enregistré sous le numéro 28760585476 . Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l' état.

INBAWL | INNOVATIVE BUILDING ART WITHOUT LIMITS | organisme de formation
VOLET NOTICE LETTRE D'INFORMATION
forms.inbawl@gmail.com | HELENE DE OLIVEIRA
Fondatrice et présidente de la société INBAWL
Architecte Urbaniste Bim manager expert sur Autodesk Revit ®
CACHET

AUTODESK®
CERTIFIED PROFESSIONAL

Tests ICDL

MODULE(S)	LOGICIEL(S)
CAO 3D	Revit 2021

ICDL France

Certificat ICDL

[nos certifications]

INBAWL

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
actions de formation

DÉLIVRÉE PAR ICPF
CERTIFICATION QUALITÉ
cofrac CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES
Accréditation N° 5-0616
Portée disponible sur www.cofrac.fr

DATADOCKÉ

PCIE Passeport de Compétences Informatique Européen
ICDL International Computer Driving Licence

ICDL The Digital Skills Standard
CENTRE D'EXAMEN HABILITÉ ICDL

forms.

forms.inbawl@gmail.com
+ 33 [0] 783 285 583

LE MOT DE LA PRESIDENTE

2026 est là et . . . l'ère du numérique aussi . . . notamment pour le secteur du BTP . . . pourtant la genèse du numérique est apparue grâce à la liaison entre l'esprit et le bout de nos doigts guidés par l'immatériel nous recherchons intensivement le matériel.

Notre organisme de formation s'organise avec un sérieux humour technologique et propose tantôt des ateliers ludiques pour petits et grands comme des formations plus pointues à l'échelle de la demande d'aujourd'hui axé essentiellement sur deux thématiques prédominantes qui consiste à appréhender la culture du BIM, le mystérieux Building Information Modeling et l'outil 3D revit.

Notre activité se concentre sur une profonde volonté R E B C c'est-à-dire en mode rénovation énergétique bas carbone à bon escient, numériquement juste et responsable en œuvrant avec des outils ancestraux = à la main + futuristes [ensemble côte à côte guidé par l'esprit]

De plus il est à noter que notre gouvernement suit les pas de la BIM cartographie mondiale, car à présent le CCAG des marchés publics pour les marchés de travaux et aux marchés de maitrise d'œuvre établi un « clin d'œil » au BIM, le Building Information Modeling, publié le 31 décembre 2022 pour une application effective au 1er janvier 2023.

L'univers de Intelligence Artificielle se tisse à la vitesse des années lumières et nous sommes les acteurs de ce moment galactique. INBAWL innovative building art without limits est là présent avec vous pour la transposition numérique de votre savoir-faire métier.

HELENE DE OLIVEIRA ARCHITECTE URBANISTE
CONSULTANTE BIM MANAGER EXPERT

toutes les pièces écrites et graphiques produites par INBAWL ne permettent pas de réaliser les travaux | art.L111-1 | ce document ainsi que tous documents qui lui seraient joints sont strictement confidentiels et ne peuvent être communiqués à des tiers sans l'autorisation écrite préalable de l'Architecte gérant et fondateur de la société INBAWL. La profession d'Architecte est une profession assermentée et règlementée soumise aux dispositions de la Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture et ses décrets d'application, en particulier le décret n° 80-217 du 20 mars 1980 portant sur le code des devoirs professionnels des architectes | article 78 de la Loi CAP | obligation légale d'affichage réglementaire du nom de la société et de l'Architecte auteur du projet sur la construction et sur l'autorisation d'urbanisme sur le terrain.....PAGES 3 | PGS 08

forms.inbawl@gmail.com
+ 33 [0] 783 285 583

FICHE ENTREPRISE

INBAWL FORMS EQUIPE / TEAM

PRESIDENTE
HELENE DE OLIVEIRA ARCHITECTE URBANISTE
CONSULTANTE BIM MANAGER EXPERT

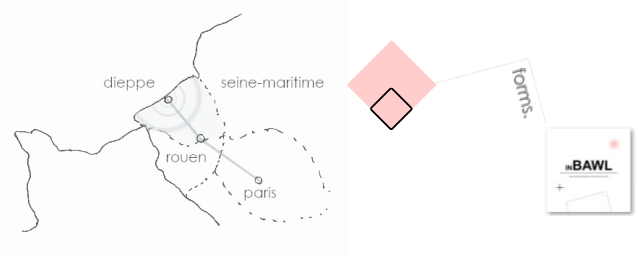

CROISEMENT DU SAVOIR INTERGENERATIONNEL
DESSIN A LA MAIN ET ARTISANAT VERSUS NUMERIQUE
CREATION DE LIEUX ET D'ESPACES EXEPTIONNELS NORMANDS
ARCHITECTURE ARTISTIQUEMENT PHOTOGRAPHIEE ET MISE EN SCENE

- ◇ **le labo**
- ◇ **formations BIM**
- ◇ **formation Autodesk Revit**

toutes les pièces écrites et graphiques produites par INBAWL ne permettent pas de réaliser les travaux | art.L111-1 | ce document ainsi que tous documents qui lui seraient joints sont strictement confidentiels et ne peuvent être communiqués à des tiers sans l'autorisation écrite préalable de l'Architecte gérant et fondateur de la société INBAWL. La profession d'Architecte est une profession assermentée et règlementée soumise aux dispositions de la Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture et ses décrets d'application, en particulier le décret n° 80-217 du 20 mars 1980 portant sur le code des devoirs professionnels des architectes | article 78 de la Loi CAP | obligation légale d'affichage réglementaire du nom de la société et de l'Architecte auteur du projet sur la construction et sur l'autorisation d'urbanisme sur le terrain.....PAGES 4 | PGS 08

forms.inbawl@gmail.com
+ 33 [0] 783 285 583

LIEUX DE FORMATION DIEPPE

DEEPTOWN

1H DE ROUEN
2H DE PARIS
4H DE LONDRES

toutes les pièces écrites et graphiques produites par INBAWL ne permettent pas de réaliser les travaux | art.L111-1 | ce document ainsi que tous documents qui lui seraient joints sont strictement confidentiels et ne peuvent être communiqués à des tiers sans l'autorisation écrite préalable de l'Architecte gérant et fondateur de la société INBAWL. La profession d'Architecte est une profession assermentée et règlementée soumise aux dispositions de la Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture et ses décrets d'application, en particulier le décret n° 80-217 du 20 mars 1980 portant sur le code des devoirs professionnels des architectes | article 78 de la Loi CAP | obligation légale d'affichage réglementaire du nom de la société et de l'Architecte auteur du projet sur la construction et sur l'autorisation d'urbanisme sur le terrain.....PAGES 5 | PGS 08

forms.inbawl@gmail.com
+ 33 [0] 783 285 583

LIEU DE FORMATION DEEPTOWN

SYNERGIE FOUGERES

2 rue du château d'eau

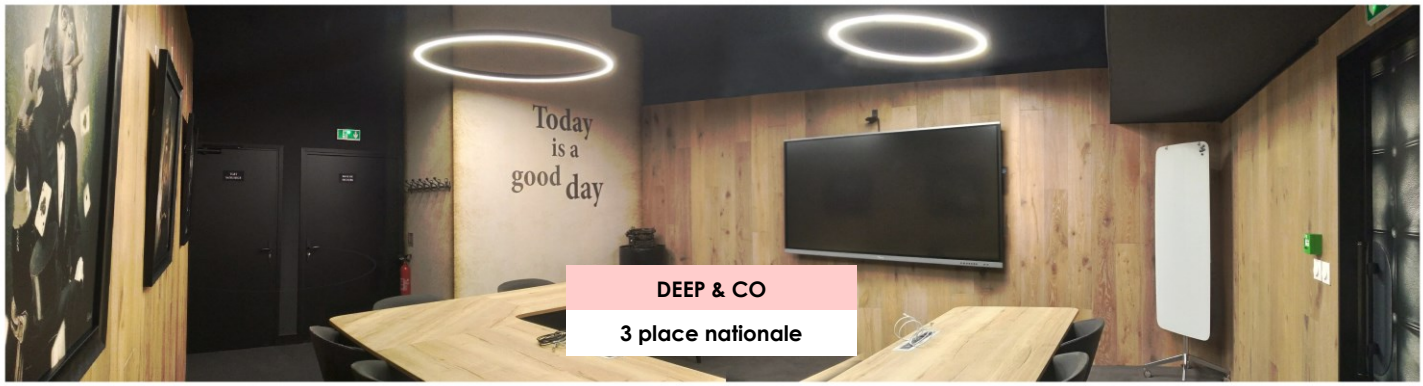

DEEP & CO

3 place nationale

BUSINESS CENTER DIEPPE

1 quai de l'avenir

toutes les pièces écrites et graphiques produites par INBAWL ne permettent pas de réaliser les travaux | art.L111-1 | ce document ainsi que tous documents qui lui seraient joints sont strictement confidentiels et ne peuvent être communiqués à des tiers sans l'autorisation écrite préalable de l'Architecte gérant et fondateur de la société INBAWL. La profession d'Architecte est une profession assermentée et règlementée soumise aux dispositions de la Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture et ses décrets d'application, en particulier le décret n° 80-217 du 20 mars 1980 portant sur le code des devoirs professionnels des architectes | article 78 de la Loi CAP | obligation légale d'affichage réglementaire du nom de la société et de l'Architecte auteur du projet sur la construction et sur l'autorisation d'urbanisme sur le terrain.....PAGES 6 | PGS 08

forms.inbawl@gmail.com
+ 33 [0] 783 285 583

AYEZ CONFIANCE

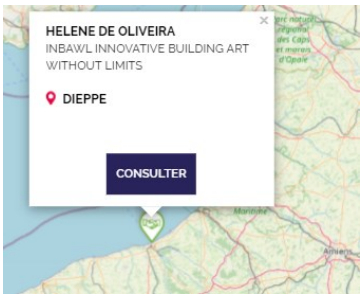

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Le portail de la transformation numérique des entreprises

[N] FRANCE NUM

francenum.gouv.fr

Qu'est-ce que la Micro-Folie ?

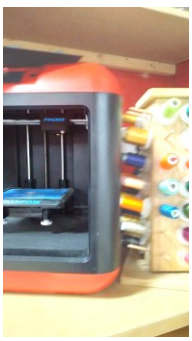

i am normand

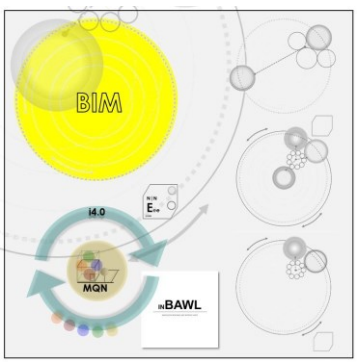

DIEPPE MECA ENERGIES
VOTRE CLUSTER INDUSTRIES SERVICES

merci pour la confiance accordée

CTB Bérenger - Barq Entreprise Générale de Maçonnerie

JPC ARPENTIER

Cegelec

cba architectes

EN ACT architecture urbanisme design

toutes les pièces écrites et graphiques produites par INBAWL ne permettent pas de réaliser les travaux | art.L111-1 | ce document ainsi que tous documents qui lui seraient joints sont strictement confidentiels et ne peuvent être communiqués à des tiers sans l'autorisation écrite préalable de l'Architecte gérant et fondateur de la société INBAWL. La profession d'Architecte est une profession assermentée et règlementée soumise aux dispositions de la Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture et ses décrets d'application, en particulier le décret n° 80-217 du 20 mars 1980 portant sur le code des devoirs professionnels des architectes | article 78 de la Loi CAP | obligation légale d'affichage réglementaire du nom de la société et de l'Architecte auteur du projet sur la construction et sur l'autorisation d'urbanisme sur le terrain.....

DIRECTION | CONCEPTION ECRITE & GRAPHIQUE | HÉLÈNE DE OLIVEIRA | DATE EDITION 12 JANVIER 2026
Enregistré sous le numéro 287605858476 . Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l' état.

forms.

INBAWL

2026

forms.inbawl@gmail.com
+ 33 [0] 783 285 583